



Conditions générales de vente et d'inscriptions FL-Team – Toms Diver House (Safaga Mer Rouge)

Mentions légales :

« FL-Team » est la marque commerciale du centre de plongée « Toms Diver House » (SARL de droit égyptienne)

Propriétaires : Monsieur Gregory Van der Linden, Madame Agnieszka Bloch et Monsieur Frédéric Lombard

Adresse : Morgan street, Safaga, Red Sea, Egypt

RCS Le Caire n°10.274

Licence touristique n°104

1• Prestations plongée et croisières

1.1) A votre arrivée, il vous est demandé de présenter votre carnet de plongée, votre carte de niveau, une attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant la pratique de la plongée sous-marine et un certificat médical de non contre-indication à la plongée datant de moins d'un an. Les mineurs doivent présenter une autorisation écrite de leurs parents ou responsables légaux.

1.2) La participation à une croisière ou un séjour plongée implique l'acceptation et le respect du règlement intérieur du prestataire, dont une copie vous sera remise à votre arrivée. Notre règlement intérieur est à votre disposition sur www.fl-team-safaga.com. Son non-respect entraîne l'interdiction de plongée et/ou l'exclusion immédiate du contrevenant, sans aucun dédommagement possible. Le prestataire se réserve en outre le droit de donner toutes les suites nécessaires (y compris judiciaires) aux infractions constatées.

1.3) Le nombre de participants minimum pour garantir le départ d'une croisière est de 8. Si ce nombre n'est pas atteint, le croisiériste se réserve le droit d'annuler le départ prévu et le remplacer par un autre circuit ou par un séjour plongée à Safaga avec les nuits à l'hôtel, sans demande de dédommagement possible.

1.4) Les bateaux, les circuits et les marinas départ/arrivée prévus peuvent faire l'objet de changement ou d'annulation selon les autorisations administratives égyptiennes, les conditions météo, les impératifs de l'organisateur sans demande de dédommagement possible. En cas d'annulation d'une croisière pour des raisons indépendantes de notre volonté (autorisations maritimes, météo, indisponibilité du bateau, activités militaires, ...), nous nous réservons le droit de remplacer la croisière prévue par un séjour plongée à Safaga avec nuits à l'hôtel, sans demande de dédommagement possible.

1.5) Nos tarifs peuvent faire l'objet de variations en cours d'année, sans préavis et même après réservation, selon l'évolution des taux de change, taxes locales, cours pétroliers, etc.

2• Prestations hôtelières

Les prestations proposées sont celles de nos partenaires touristiques agréés en Egypte. Les tarifs peuvent faire l'objet de variations en cours d'année sans préavis et même après réservation, selon l'évolution des cours pétroliers, taux de change et taxes locales. Les offres sont sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. En cas d'indisponibilité dans l'hôtel choisi, un autre hôtel de catégorie équivalente vous sera proposé, sans demande de dédommagement possible. Les repas non pris pour des raisons d'horaire de vol ne seront ni remboursés ni échangés contre une autre prestation.

3• Assurances

Nos prestations n'incluent pas d'assurance. Il vous appartient de souscrire, avant votre arrivée, à toute assurance nécessaire. Vous avez notamment l'obligation d'être assuré au minimum en Responsabilité Civile couvrant la pratique de la plongée sous-marine ; un justificatif vous sera demandé en début de séjour. Il vous est par ailleurs recommandé d'être assuré pour vous-même contre les risques liés à la plongée (DAN ou FFESSM/AXA, par ex).

4• Devis et réservation :

Nos propositions de prestations en plongée font l'objet d'un devis. Sont aussi présentées les propositions de nos partenaires hôteliers, dont l'acceptation est indépendante de celle des prestations de plongée. L'acceptation de tout ou partie du devis vaut réservation, qui est définitive après confirmation des disponibilités et paiement d'un acompte. L'acceptation du devis, confirmé par mail, vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

5• Paiement

Les prestations hôtelières sont payables en totalité à la réservation, les prestations plongées et visas sont payables 45 jours avant l'arrivée. Les prestations de croisières sont payables 50% à la réservation et le solde 45 jours avant l'arrivée. Aucune réservation auprès de nos partenaires (hôtels et croisiéristes) ne sera effective sans le versement de l'acompte tel que stipulé dans cet article. Dans le cadre d'une promotion, le règlement du devis est dû en totalité à la réservation.

6• Remboursements

Aucun remboursement ne sera accordé sur les prestations de plongée en cas de non-participation aux activités, du propre fait du participant, du fait d'une interdiction de plongée ou d'horaires aériens avancés, ou suite à une sortie annulée pour cause de mauvaises conditions climatiques ou d'activités militaires. Aucun remboursement ne sera accordé sur les formations de plongée en cas d'abandon des cours, quelle qu'en soit la raison. Enfin, aucun remboursement ne sera accordé sur les repas et les nuitées non consommées du fait des horaires aériens.

7• Annulation

En cas d'annulation de votre fait, quelles qu'en soient les raisons (personnelles, maladie, épidémie/pandémie, catastrophe naturelle, etc.), les prestations réservées sont remboursables en tout ou partie selon la date à laquelle intervient l'annulation (voir le barème de remboursement ci-dessous). Toute annulation devra nous parvenir par e-mail (date de

réception = date d'annulation). Le remboursement se fera exclusivement sous forme d'un avoir nominatif, sécable et non cessible d'une validité de 12 mois à compter de la date du début de séjour initialement prévue. Des frais de dossier (50 euros/personne) seront déduits de cet avoir. Au-delà de sa date de validité, l'avoir non utilisé est réputé perdu.

Si l'annulation est de notre fait, et quelles qu'en soient les raisons, un séjour de substitution vous sera proposé chez un autre prestataire. En aucun cas ces dispositions ne pourront donner lieu à une indemnité de quelques sortes que ce soit.

8• Conditions d'entrée en Egypte

Vous devez être en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité d'une validité d'au moins 6 mois à l'issue de votre séjour. Les mineurs sont également soumis à cette obligation. De plus, s'ils ne voyagent pas avec leurs parents, ils doivent avoir également une autorisation de sortie du territoire (www.service-public.fr)

Important : les compagnies aériennes peuvent vous interdire l'accès à bord de l'avion si vous n'avez pas vos documents de voyage en ordre ou de tout autre document exigé par l'Egypte. Dans ce cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

9• Dispositions covid

Vous êtes tenus de vérifier avant le départ les conditions applicables aux voyages hors Union Européenne (et particulièrement pour l'Egypte) et de vous y conformer. FL-TEAM ne saurait être tenu responsable en cas de non-respect des règles et notamment en cas de refus d'embarquement ou de refoulement à votre arrivée sur le sol égyptien ou européen à votre retour.

S'il est nécessaire de faire un test PCR pour votre retour, nous pouvons vous réserver un créneau auprès d'un laboratoire à Hurghada. Les frais (transport et test) sont à votre charge. Aucun remboursement (ni indemnité) ne sera dû dans le cas où vous ne pourriez pas effectuer toutes les plongées ou toutes les nuitées prévues au devis.

Barème des taux de remboursement selon les prestations	Si l'annulation survient :				
	Plus de 45 jours avant l'arrivée	De 45 à 30 jours avant l'arrivée	De 30 à 20 jours avant l'arrivée	Moins de 20 jours avant l'arrivée	Non présentation
Prestation	100	7	5	Aucun	
Croisière*	100	5	2	Aucun	
Prestation de plongée	50 %	Aucun remboursement			
Chambre	100	100% - 2 nuitées		Aucun	

* Sauf croisières EXOCET/ATLANTIS/ALTAIR où les conditions sont plus restrictives (nous consulter). ** Après déduction de 50 euros par personne de frais de dossier (séjour Safaga ou croisière).